

Il y a deux ou trois ans, à la demande du board of trade de Charlottetown, M. Dunning, je pense, s'efforça de remédier à la situation: je suis disposé à rendre à chacun son dû. On proposa et adopta un projet en vertu duquel, sous les auspices de membres du board of trade de Charlottetown, une compagnie fut constituée avec un capital versé suffisant pour l'établissement d'un service de transbordeur pour camions et automobiles entre Woods-Island (île du Prince-Edouard) et Caribou, près de Pictou (Nouvelle-Ecosse). Grâce à une subvention votée par le Parlement fédéral, on aménagea des quais dans l'île et à Caribou. L'entreprise devait être facilitée par une subvention annuelle d'environ \$28,000 du gouvernement fédéral pour un service de traversier à vapeur pendant sept mois de l'année, à partir du 1er mai. On me dit que l'exécution du projet réduirait grandement les frais de transport des camions entre l'île et la terre ferme. On acheta un bateau. C'était le *Sea Hawk*, je pense, ou un navire de nom analogue, et on lui donna le nouveau nom de *Charles A. Dunning*. On me dit que ce navire convenait admirablement à ce service, mais peu de temps après l'ouverture des hostilités il fut réquisitionné par les autorités navales canadiennes ou anglaises, de sorte que le service n'a jamais été inauguré. Puis on a obtenu un autre navire qu'on a mis en bon état à grands frais. Les autorités navales ont aussi réquisitionné ce navire et, encore une fois, l'établissement du service n'eut pas lieu. Finalement, on sortit le vieux bateau *Hochelaga*. Il est tout à fait impropre au service, comme je puis l'affirmer en connaissance de cause.

Je ne voudrais pas faire de remarques déplacées, mais il semble que la marine n'a jamais utilisé le premier bateau obtenu, le *Dunning*, et qu'il sert de logement aux officiers de marine à Halifax. On m'apprend qu'il s'agit d'une question de protocole naval, mais, sans être au courant de tous les détails, j'imagine qu'il y aurait moyen de loger ces officiers de marine ailleurs, s'il faut absolument qu'ils vivent à bord, au lieu d'enlever à la population de l'île du Prince-Edouard le navire qu'elle a aménagé en vue de cet important service. Je pense savoir ce qui se cache réellement là-dessous, mais je n'en dirai pas plus long. Il faudrait, cependant, rectifier cet état de choses. Le premier navire n'a jamais servi à autre chose qu'à loger certains officiers. Voilà une situation qui me paraît éminemment injuste à l'égard des particuliers, qui ont vu à l'exécution du projet, de même qu'à l'égard des cultivateurs, des pêcheurs et de l'industrie du tourisme dans cette région. L'île du Prince-Edouard est représentée en cette

[L'hon. M. Hanson.]

Chambre par quatre partisans du Gouvernement, mais personne ne les a jamais entendu protester contre cette situation. Pourquoi? Mettons donc fin à ce genre de procédé et fournissons aux cultivateurs de l'île du Prince-Edouard l'occasion de concurrencer ceux de la terre ferme. Cette petite île, qui ne compte que quatre-vingt-neuf mille habitants, a fourni cinq milles recrues durant la période d'enrôlement volontaire. Aucune autre partie du Dominion n'en a fait autant, proportions gardées. Voilà le genre de citoyens à qui nous avons affaire, et j'estime qu'ils ont droit à un traitement plus équitable. J'espère donc sincèrement qu'il suffira de mentionner le fait pour que l'on effectue le redressement qui s'impose. Comment le cultivateur pourrait-il même y subsister, car il ne saurait être question de prospérer, lorsque l'avoine se vend 25c le boisseau et les pommes de terre, 30c le sac? Voilà les prix qui avaient cours en octobre.

Avant de reprendre mon siège, monsieur l'Orateur, j'aimerais traiter brièvement deux autres questions. Nous qui siégeons à votre gauche sommes persuadés, et à juste titre, je crois, que le Gouvernement s'est efforcé constamment et de propos délibéré, au cours de la dernière session de même que durant la période subséquente à l'ajournement en août dernier, de créer l'impression que tout allait pour le mieux dans notre effort de guerre. À notre avis, le Gouvernement a tâché et tâche encore de donner au public canadien une fausse impression de sécurité. Il a cherché à convaincre la population que nous vivons dans le meilleur des mondes. Par contre, ceux qui sont au courant de la situation savent tout le danger que dissimule une telle attitude, et sont en proie aux plus vives inquiétudes. C'est donc pour ce motif que je tiens à proposer au Gouvernement la création de deux comités spéciaux chargés d'enquêter et de faire rapport à la Chambre, d'une façon honnête et objective, sans préjugés ni considérations politiques—et je ne doute pas que cela soit possible—sur les questions suivantes: notre situation réelle en ce qui concerne a) nos effectifs militaires, navals et aériens; et b) la production et la livraison de tous approvisionnements, matériel et équipement requis pour notre effort de guerre, afin que le public canadien sache à quoi s'en tenir. Les ministres pourraient comparaître devant ces comités et y être interrogés. Les exposés que nous ont fournis jusqu'ici les ministres sous forme de discours s'avèrent insuffisants, car il n'y a jamais moyen d'en extraire les faits essentiels. Seule la méthode consacrée de l'interrogatoire contradictoire pourra suffire. Le procédé devrait être libre de tout ce qui sent la propagande. Le public en a soupé de la propagande. Envisageons les faits,